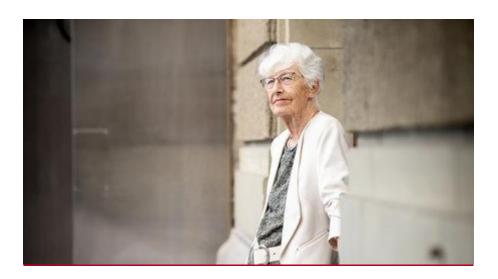
Anne-Catherine Menétrey-Savary: «Ce qui me révolte le plus, c'est l'enfermement sans limite et sans perspective»

PRISONS

ABONNÉ

Le Groupe Infoprisons célèbre une décennie de veille et d'activités consacrées à l'enfermement en Suisse et dans le monde. A 83 ans, l'ancienne conseillère nationale vaudoise revient sur les ressorts de cet engagement



(C)

Christophe Chammartin pour Le Temps



<u>Fati Mansour</u> Publié lundi 13 septembre 2021 à 16:37

De toutes les luttes, elle a porté celle qui traite de l'enfermement et de la justice avec une formidable énergie. A 83 ans, l'inlassable Anne-Catherine Menétrey-Savary veille toujours sur la thématique carcérale. Figure incontournable du <u>Groupe Infoprisons</u> – association qui organise, début octobre, deux journées de réflexion pour marquer une décennie d'activités consacrées à la question pénitentiaire en Suisse et dans le monde –, l'ancienne conseillère nationale vaudoise n'a rien perdu de sa flamme. Le sort des détenus internés, les effets pervers de la privation de liberté, les besoins de resocialisation, la pression sécuritaire sont autant de sujets qui réveillent en elle une combativité intacte. Retour sur les ressorts de cet engagement.

Le Temps: D'où vient cet intérêt pour ce qui se passe derrière les barreaux?

Anne-Catherine Menétrey-Savary: C'est une vieille histoire qui remonte aux années 1970. A l'époque, élue au Grand Conseil vaudois pour le POP, j'étais sensible au sort de la classe ouvrière mais aussi à celui des marginaux. Je m'étais engagée contre l'internement administratif des personnes alcooliques ou considérées comme des cas sociaux. En me

rapprochant du Groupe Action Prison, je me suis retrouvée à relayer les préoccupations de ce mouvement de contestation en Suisse romande et à dénoncer les conditions de détention et, notamment, les quartiers de haute sécurité.

Comme membre de la Commission des affaires juridiques du Conseil national, sous l'étiquette écologiste, vous avez été aux premières loges de la révision du droit des sanctions entré en vigueur en 2007. C'était comment?

Abonnez-vous à cette newsletter

J'accepte de recevoir les offres promotionnelles et rabais spéciaux.



ABONNÉS - Chaque vendredi matin, tout ce qu'il faut retenir de l'actualité du bout du lac.

exemple S'INSCRIRE

J'ai été bombardée dans cette commission un peu contre ma volonté, car je ne pensais pas avoir les compétences nécessaires. J'y ai finalement passé huit années intenses. Je me souviens de ma première séance qui était justement consacrée à la révision de la partie générale du Code pénal. Je suis arrivée avec 40 propositions d'amendement visant à corriger le projet initial. Le représentant de l'Office fédéral de la justice était atterré. Il n'avait jamais vu une chose pareille.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur cette révision?

Je dois dire que j'étais d'accord avec la philosophie générale du projet consistant à supprimer les courtes peines au profit de jours-amende et à instaurer des mesures pour les criminels dangereux, mais je me suis beaucoup battue pour soumettre ces mesures à des conditions très strictes. J'étais contre les internements de durée indéterminée ou à vie et pour que les traitements institutionnels ne durent pas éternellement et que les soins aux détenus souffrant de troubles psychiques soient dispensés dans des établissements spécialisés. J'ai perdu sur toute la ligne et cela a certainement été un moteur pour la suite de mon engagement. Ce d'autant plus que les choses dysfonctionnent largement dans l'exécution de ces mesures.

Lire aussi: Dans l'enfer de l'incertitude carcérale

Ce thème de la prison est lourd et ingrat. Vous n'avez jamais été découragée?

Dans le cadre de ce groupe, je fais de l'information plus que du social. Il m'arrive toutefois d'aller voir des détenus et j'en sors parfois ébranlée, mais cela ne m'empêche pas de persévérer. Il n'y a pas que du noir dans le pénitentiaire. On découvre aussi de belles personnalités, des gens compétents qui essaient d'esquisser des alternatives à l'enfermement et d'explorer des voies nouvelles.



<u>Catherine Menétrey-Savary, à Lausanne, le 13 septembre 2021.</u>Christophe Chammartin pour Le Temps

Qu'est-ce qui vous révolte le plus?

C'est l'enfermement sans limite et sans perspective. Jusqu'ici, on avait une sorte de logique contractuelle. Une infraction était commise, celle-ci valait tant d'années de prison et la personne sortait après avoir payé sa dette à la société. Cette logique a été remplacée par le paradigme de la dangerosité et de la prévision du risque. On ne punit plus tant le crime commis hier que celui qui pourrait être perpétré demain. Pour les condamnés, ce système est très difficile à imaginer et à vivre. Ils perdent souvent le contrôle de leur situation, suspendue à des évaluations très spécialisées, et l'effort de réinsertion devient de plus en plus difficile.

Lire également: A Neuchâtel, le coup de gueule des juges contre un abandon carcéral

Actuellement, même certaines voix de gauche appellent à des peines plus lourdes, notamment lorsqu'il s'agit de violences contre les femmes. Qu'en pensez-vous?

Une table ronde de notre colloque est justement consacrée au «féminisme abolitionniste» et au «populisme carcéral», selon les termes de Gwenola Ricordeau, professeure à la California State University, qui sera présente. Sa réflexion est particulièrement intéressante. Il s'agit de se demander en quoi le système pénal rend service aux femmes qui subissent des violences, surtout si cela se passe au sein de la famille. Le système pénal est conçu pour juger les auteurs, mais pas pour aider les victimes. Il faut chercher d'autres manières d'approcher ces problématiques au sein de la communauté, notamment par ce qu'elle appelle la «justice plus transformative». Ce thème sera abordé sur le mode interrogatif. Il n'y a pas de solution simple et définitive.

De jeunes universitaires ont rejoint Infoprisons. C'est la relève?

Effectivement. L'association a été fondée après <u>la mort du détenu Skander Vogt</u>, en mars 2010, dans l'incendie de sa cellule. Nous étions trois anciennes militantes et pensions qu'un bulletin d'information, conçu comme une revue de presse, serait utile. En 2014, j'avais envisagé la fin, mais des volontaires au profil plus académique nous ont rejoints et ont fait remarquer que beaucoup d'étudiants en criminologie s'inspiraient de nos archives dans le cadre de leurs travaux. Nombre de questions d'actualité – comme l'aspect politique de la répression pénale ou encore l'injustice d'une justice qui frappe plus durement les pauvres – méritent débat. C'est une grande satisfaction de voir ces jeunes reprendre le flambeau avec beaucoup d'ardeur et de savoir que le groupe va continuer sans moi, même si je compte bien les aider aussi longtemps que possible.

La manifestation *Prison, justice et droits humains: 10 ans d'Infoprisons* se déroule les 1er et 2 octobre 2021 à la salle des fêtes du Casino de Montbenon, à Lausanne. Inscriptions <u>possibles en ligne</u>.

PUBLICITÉ